



Règlement d'Ordre Intérieur Plaines de vacances de Trois-Ponts

Identification et coordonnées de l'opérateur

Plaines de vacances du C.P.A.S. de Trois-Ponts :

C.P.A.S. de Trois-Ponts

Place communale 1A

4980 Trois-Ponts

Téléphone : 080 68 44 51

Directrice générale du C.P.A.S. : Ginette BRODURE

Présidente du C.P.A.S. : Victorine MARGREVE

Responsable de la plaine de vacances :

Olivia OVART, coordinatrice

Rue Traverse 9 - 4980 Trois-Ponts

Téléphone : 0498 92 78 08 – 080 29 24 61

E-Mail : OOV@troisponts.be

Facebook : Accueil Temps Libre Trois-Ponts

Animatrice responsable :

Florence SONVEAU

E-Mail : FSO@troisponts.be

Le Projet Pédagogique

Notre pratique, nos valeurs et principes pédagogiques sont détaillés dans le Projet Pédagogique de la plaine de vacances. À travers notre pratique et nos objectifs, nous tentons de nous conformer au mieux au Code de qualité de l'ONE. L'objectif premier est d'accueillir les enfants durant les vacances scolaires et de leur offrir un stage riche et varié en activités diverses. Nous proposons un encadrement de qualité, sécurisé et adapté à chaque tranche d'âge, dans une ambiance qui se veut familiale et décontractée. La plaine de vacances de Trois-Ponts est agréée et subventionnée par l'ONE.

Le Projet Pédagogique est envoyé aux parents par e-mail (ou donné en version papier à la demande) lors de la première inscription à la plaine de vacances, ainsi que lorsqu'il est retravaillé et modifié. Le présent ROI est envoyé à chaque inscription. Le Projet Pédagogique et le ROI sont affichés dans les locaux lors de chaque période de stage, disponibles toute l'année à la demande au bureau de la coordinatrice, et téléchargeables sur le site de l'Administration communale de Trois-Ponts, onglet C.P.A.S.

Périodes & horaires

Les Plaines de vacances de Trois-Ponts sont organisées aux périodes suivantes :

- 1 semaine durant les congés de Toussaint (en partenariat avec les « Petits Mondes »)
- 1 semaine durant les congés de carnaval (en partenariat avec les « Petits Mondes »)
- 1 semaine durant les congés de Printemps (en partenariat avec les « Petits Mondes »)
- 2 ou 3 semaines durant les congés d'été

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h30 à 17h :

- Accueil du matin : 7h30 – 9h
- Activités du matin : 9h – 12h
- Temps de midi : 12h – 13h30
- Sieste : à partir de 13h/13h30
- Activités de l'après-midi : 13h30 - 15h30
- Clôture de la journée : 15h30 – 16h
- Accueil du soir : 16h – 17h

Locaux & activités

Les plaines de vacances se déroulent :

- Soit à l'Espace culturel de Trois-Ponts, Rue Traverse 9
- Soit à l'école communale de Trois-Ponts, Rue des écoles 5

Dans chaque bâtiment, nous avons la chance d'avoir accès à plusieurs locaux adaptés et sécurisés. Lors de l'inscription à la plaine de vacances, les parents reçoivent le planning d'activités. Celui-ci est élaboré en fonction du thème par toute l'équipe d'animation. Les activités se veulent riches et diversifiées.

Publicité & modalités d'inscription

Pour chaque période de stage, une publicité est faite. Un folder est distribué via les écoles de la commune à chaque enfant concerné par la tranche d'âge. Il peut aussi être envoyé par e-mail à la demande auprès de la coordinatrice. Il est publié sur la page Facebook de l'Accueil Temps Libre Trois-Ponts ainsi que sur le site de la commune.

- Sur la publicité, une date d'inscription est précisée. Aucune inscription ne sera prise avant cette date.
- Les inscriptions se prennent uniquement auprès de la coordinatrice via l'adresse e-mail suivante : OOV@troisponts.be. En cas de difficulté à réaliser l'inscription par e-mail, les parents peuvent contacter la coordinatrice par téléphone (0498 92 78 08 – 080 29 24 61).
- Cette simple réservation valide votre inscription au stage. Toute inscription enregistrée sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.
- Les inscriptions se font pour une semaine minimum.
- Divers documents sont alors envoyés par e-mail (ou version papier à la demande) : projet pédagogique, ROI, informations de paiement, planning d'activités, liste du matériel à prévoir, fiche de santé.
- La fiche de santé est à rendre dûment complétée avant le début du stage, par retour d'e-mail ou en version papier au bureau de l'Espace culturel. Le paiement est également demandé avant le début du stage, par virement bancaire.

Modalités financières

Le tarif est fixé à 45€/semaine et 36€/semaine (pour une semaine de 5 jours) pour les enfants suivants de la même famille. Un document reprenant toutes les informations de paiement est envoyé suite à l'inscription.

Possibilité de remboursement mutuelle et déduction fiscale des frais de garde d'enfants.

Aucun remboursement pour non présence de l'enfant ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

Nous demandons aux parents de respecter les horaires, ou de prévenir en cas de retard imprévu. En effet, les parents sont tenus à venir rechercher leur enfant avant la fermeture de l'accueil du soir à 17h. Un imprévu est possible, il faut cependant prévenir la coordinatrice. En cas de retards répétés sur une même semaine de stage, sans avertissement préalable de l'équipe de la part des parents, un rappel sera réalisé. Au-delà de 2 rappels, une journée de stage supplémentaire sera facturée au prix de 9€. Les difficultés financières ne devant pas être un obstacle à l'inscription des enfants aux plaines de vacances, la coordinatrice est disponible pour tout renseignement et le service social du CPAS est à la disposition des familles qui souhaiteraient y faire appel.

L'accueil des enfants

Pendant les congés d'été, nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Durant les autres congés scolaires, nous accueillons les enfants de 6 à 12 ans (les plus jeunes sont accueillis dans le groupe des « Petits Mondes »). Une priorité d'accès à l'inscription à la plaine de vacances existe pour les enfants domiciliés sur la commune de Trois-Ponts et/ou qui fréquentent une école de la commune. Les enfants portant des langes ne sont pas acceptés. Nous pouvons accueillir des enfants à besoins spécifiques suivant une analyse de la demande. Nous accueillons en moyenne entre 15 et 30 enfants par semaine de stage, en fonction de la demande, dans le respect des normes d'encadrement ONE. Les animateurs se trouvent toujours au nombre de 2 minimum. La coordinatrice est toujours disponible sur le lieu de stage et/ou par téléphone. En fonction du nombre d'enfants inscrits, nous pouvons diviser le groupe en 2, afin de respecter au mieux le rythme de chaque participant. Les enfants qui le désirent ont la possibilité de faire la sieste l'après-midi. Nous accordons une grande importance au bien-être de chaque enfant, en lui laissant la possibilité de s'exprimer librement, en tenant compte de son rythme et de ses besoins, en instaurant un climat familial et décontracté.

L'équipe d'animation

L'équipe de base est constituée de la coordinatrice et de l'animatrice responsable. Elles sont toutes les deux présentes tous les jours sur le lieu de stage. L'équipe est complétée par des accueillant(e)s, étudiant(e)s et/ou bénévoles

possédant des compétences en matière d'éducation, d'animation, de gestion de groupe, de pédagogie. L'équipe est également complétée par des stagiaires en option éducation, dans le cadre de leur cursus de formation.

La coordinatrice se charge de tout l'aspect administratif relatif aux plaines de vacances, des contacts avec les parents, de la gestion de l'équipe, ainsi que de l'aspect animation, ceci en collaboration avec l'animatrice responsable. Une thématique est choisie par l'équipe entière dans la mesure du possible. Les temps d'animation sont ensuite répartis entre les membres de l'équipe et une réunion préparatoire est organisée afin de mettre les idées en commun et de créer un planning d'activités riche et varié. Une réunion d'évaluation est également organisée suite à chaque semaine de stage et différents aspects sont évalués : le thème, les animations, l'organisation générale, le matériel, les sorties,...

Matériel

La liste du matériel nécessaire est envoyée suite à l'inscription. Généralement, nous demandons de prévoir :

- Vêtements et chaussures adaptés à la météo
- Casquette en cas de chaleur
- Pique-nique pour midi (pas de repas à réchauffer)
- Collations pour le matin et l'après-midi (privilégier les collations saines)
- Gourde d'eau (pas de soda ou de boissons sucrées)
- Un sac à dos pratique
- Un sachet pour reprendre les bricolages le dernier jour
- Le nécessaire pour faire la sieste (nous fournissons lit, alaise, plaid), idéalement dans un sac qui restera sur le lieu de stage

Il est grandement conseillé d'inscrire le nom de votre enfant sur son matériel.

Afin d'éviter tout vol ou dégradation, il est demandé aux enfants de ne pas apporter de jouet personnel, téléphone, objet de valeur, ... Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol.

Sécurité & santé

- Repas sains : Nous demandons aux parents de veiller au côté sain des repas et collations. Nous proposons aux enfants, sans frais supplémentaires, des fruits et/ou de la soupe à midi chaque jour, en fonction des périodes. De l'eau est à disposition toute la journée. Nous demandons aux parents de privilégier le côté écologique des gourdes plutôt que des bouteilles jetables.
- Règles de sécurité : les règles de sécurité sont rappelées à l'équipe et aux enfants lors des sorties. Nous sommes très vigilants à la sécurité des enfants sur la route, à la piscine, dans les lieux publics, ... en rappelant les règles d'usage du lieu et en organisant des rangs sécurisés avec des animateurs en suffisance répartis devant, au milieu, et en fin de rang lors des déplacements.
- Trousse de secours : une trousse de secours complète et vérifiée avant chaque période de stage se trouve dans les locaux. Une version transportable existe et est emmenée lors de chaque sortie. Les préposées aux soins sont la coordinatrice et l'animatrice responsable. Nous prévoyons également la crème solaire pour tout le groupe et sommes attentifs à en mettre aux enfants régulièrement.
- Fiches de santé & autorisations parentales : Les documents rendus par les parents sont analysés avant la plaine de vacances par la coordinatrice qui en fait un récapitulatif. Toute l'équipe prend connaissance des informations importantes. Une farde est constituée avec les informations de santé et contacts d'urgence, à disposition de toute l'équipe à tout moment de la journée.
- Administration de médicaments : un enfant peut devoir prendre un traitement médical durant la plaine. La coordinatrice ou l'animatrice responsable peuvent l'administrer uniquement sur prescription médicale.
- En cas d'urgence : L'équipe se réserve le droit de contacter les parents ou les personnes renseignées sur la fiche de santé en cas de maladie de l'enfant. En fonction de la situation, le médecin traitant peut être contacté, ou le 112 en cas d'urgence. Toute l'équipe d'animation a accès à un listing reprenant les numéros importants et numéros d'urgence.
- Assurance : une assurance couvre l'équipe et les enfants durant les heures de participation à la plaine de vacances.

Divers

- Nous demandons aux parents de prévenir la coordinatrice en cas de retard ou d'absence de l'enfant à une journée de stage.

- La liste des personnes autorisées à venir rechercher les enfants est demandée dans les documents d'inscription. En cas de modification ou d'imprévu, veuillez le signaler à la coordinatrice.
- Les parents rappelleront aux enfants qu'ils doivent respect et obéissance vis-à-vis de l'équipe d'animation, ainsi que le respect d'autrui, des locaux, du matériel.
- En cas de non-respect répété des règles, un avertissement est donné à l'enfant et une sanction réparatrice est appliquée si besoin. En cas de situation réellement problématique, si l'enfant empêche le bon déroulement de la plaine, et que l'équipe ne peut pas le prendre en charge, un renvoi de l'enfant concerné est possible, après analyse et concertation entre l'équipe, avec l'enfant, avec les parents.
- Les informations demandées sur la fiche de santé sont à compléter avec précision. Elle est très importante pour le bon déroulement de la prise en charge de votre enfant.

Autorisations parentales

Dans le cadre de l'inscription de mon enfant à la plaine de vacances :

- J'autorise mon enfant à participer à la plaine de vacances de Trois-Ponts et le place sous la garde de ses encadrants durant la période du stage ;
- Je marque mon accord pour que soient administrés les médicaments repris dans la fiche de santé ;
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant l'accueil de mon enfant par le responsable ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale ;
- Dans le cadre de certaines activités, des déplacements peuvent être organisés dans les voitures des membres de l'équipe. En inscrivant votre enfant à la plaine, vous marquez votre accord. Dans le cas où vous ne souhaitez pas que votre enfant soit véhiculé par un membre de l'équipe, vous devez le signaler à la coordinatrice. Vous devrez cependant en accepter les conséquences : être disponible vous-même pour véhiculer votre enfant ou ne pas le mettre au stage le jour du déplacement prévu.

En inscrivant votre enfant à la plaine de vacances du CPAS de Trois-Ponts, vous déclarez avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur et du Projet Pédagogique, et en accepter toutes les modalités.

MAJ du document : Janvier 2026